Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le
ID : 059-265902767-20250414-DEL080420251-DE

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DOUAI
CANTON DE DOUAI SUD

COMMUNE DE GUESNAIN

-*-*-*-*-*-*-*-

-*-*-*-*-*-*-*-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GUESNAIN

Le huit avril deux mille vingt-cinq, à dix-sept heures, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de GUESNAIN s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame LUCAS Maryline, à la suite d'une convocation régulière en date du 26 mars 2025.

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Votants : 9

Etaient Présents : Madame LUCAS Maryline – Présidente
Mesdames et Messieurs AMADEI Corinne – SENEZ Jean-Pierre- FERMEN Claudine - DEVRED Sylvain - CUISSE Marie-Line – DELARUE Laurent - DRAPIER Régine - REGNIEZ Renée

Excusées :
Madame DEMAREST Danièle

Absents :
Monsieur DELARUE Laurent

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 20 mars 2025

Madame la Présidente invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 20 mars 2025.

La Commission Administrative du CCAS,

Après en avoir délibéré,

A la majorité,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil municipal du 20 mars 2025.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
La Présidente,
Maryline LUCAS

CENTRE COMMUNAL 59287 GUESNAIN D'ACTION SOCIALE

Signé par : Maryline LUCAS
Date : 14/04/2025
Qualité : Presidente du CCAS de Guesnain

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le
ID : 059-265902767-20250414-DEL080420251-DE

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTR
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCI
Du 20 MARS 2025

Le vingt mars deux mille vingt-cinq, à dix-sept heures trente, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de GUESNAIN s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame LUCAS Maryline, à la suite d'une convocation régulière en date du 14 mars 2025.

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 9

Votants : 9

Etaient Présents : Madame LUCAS Maryline – Présidente
Mesdames AMADEI Corinne – CASPERS Mauricette - SENEZ Jean-Pierre- DEMAREST Danièle - CUISSE Marie-Line – REGNIEZ Renée – DELARUE Laurent - DRAPIER Régine

Excusés :
Madame FERMEN Claudine - Monsieur DEVRED Sylvain

1. Procès verbal de la réunion du 19 novembre 2024

Il a été adopté à l'unanimité.

2. Rapport d'Orientations Budgétaires 2025

Conformément à l'article L 2312-1 du Code des Collectivités Territoriales, Il a été proposé à la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de débattre sur le rapport d'orientation budgétaire relatif au budget 2025 sur la base du document joint en annexe de ce procès verbal.

3. Prise en charge de frais funéraires

o [redacted]

Après avoir exposé l'étude du dossier de la défunte citée ci-dessus, il est décidé, à l'unanimité de contribuer aux frais funéraires à hauteur de 600€. Ils seront réglés aux Pompes Funèbres [redacted]

o [redacted]

Après avoir exposé l'étude du dossier du défunt cité ci-dessus, il est décidé, à l'unanimité de contribuer aux frais funéraires à hauteur de 600€. Ils seront réglés aux Pompes Funèbres [redacted]

En conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), certaines données personnelles ont été masquées dans ce document afin de protéger la vie privée des individus.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le
ID : 059-265902767-20250414-DEL080420251-DE

4. MODIFICATION DU BARÊME DE SECOURS

Sur proposition de Madame la Présidente du CCAS,

La Commission Administrative, à l'unanimité, a approuvé le barème d'attribution des secours mensuels comme suit :

Situation de famille	Ressources mensuelles	Secours mensuel
1 PERSONNE	500	30
2 PERSONNES	700	40
3 PERSONNES	875	50
4 PERSONNES	1 000	60
5 PERSONNES	1 250	70
6 PERSONNES	1 450	80
7 PERSONNES	1 650	90
8 PERSONNES	1 850	100

La Présidente du CCAS,
Maryline LUCAS